



MOTION « SALAIRES »

Chacun d'entre nous est à même de constater que la question de nos salaires, de notre pouvoir d'achat, fait le devant de l'actualité sociale partout dans notre pays et nous impacte, tous individuellement et quotidiennement.

Les études et sondages le démontrent : cette question est la priorité de chaque ménage ... le manque de croissance économique serait dû à l'incapacité des ménages à consommer plus ...

Partout ce même constat : LES SALAIRES NE SONT PAS AU BON NIVEAU !

Partout ? ... et à la RATP ?

Certains diront, direction de l'entreprise en tête : un accord salarial règle cette question sur les trois années 2007-2008-2009, « *Circulez y à rien à voir...* » VRAIMENT ?

Qu'avons nous constaté en 2007 à la RATP ? : Une augmentation de 1,5 % (*en niveau*) de la valeur du point en 4 fois : 0,3 % au 1^{er} mai ; 0,4 % au 1^{er} septembre ; 0,4 % au 1^{er} octobre ; 0,4 % au 1^{er} décembre.

Il aura donc fallu attendre notre paye de décembre pour pouvoir constater + 1,5 %. **L'augmentation des prix, elle, n'a pas attendu la fin de l'année pour se faire sentir !**

SANS INTERVENTION DES AGENTS, les perspectives pour les 2 (*voire les 3*) années à venir sont connues, elles seront de la même teneur que ce que nous avons connu en 2007.

EST-CE SUFFISANT ? EST-CE ACCEPTABLE ?

D'autre part, il est bon de rappeler que l'entreprise « *fait des économies* » suite à la baisse de la valeur du niveau des échelons instaurée à la mise en place de la RTT (*passage de la valeur de l'échelon de + 2 % à + 1,66 %*).

- Au travers de la motion de la CGT/RATP, interpellez la Direction de l'entreprise sur sa politique salariale qui est notoirement insuffisante.
- L'accord salarial 2007/2009 doit être revu afin d'assurer le développement de notre pouvoir d'achat, pour vivre mieux !
- Par cette motion, donnez mandat à vos élus et mandatés CGT/RATP pour porter vos revendications lors de la réunion « suivi de l'accord » qui se tiendra le 19 mars prochain.

**MOTION AU VERSO A FAXER A LA DIRECTION DE L'ENTREPRISE (83 050),
A LA CGT-RATP (65 713) OU A REMETTRE A UN MILITANT DE LA CGT.**



MOTION SALAIRES

L'urgence, c'est une augmentation du pouvoir d'achat pour tous par l'augmentation de la valeur du point !

A la RATP, le pouvoir d'achat est au cœur des préoccupations des agents, depuis plus d'une décennie, les agents l'ont vu diminuer.

Aujourd'hui, la flambée des prix de l'alimentaire, des loyers, de l'énergie (*gaz, fioul*) et des carburants, accélère sa chute...

Selon l'INSEE, l'inflation a atteint en Janvier 2008 son plus haut niveau depuis plus de 15 ans, soit 2,8 % en un an !

Le protocole salarial 2007/2009 à la RATP est loin de répondre aux attentes de l'ensemble des agents et à leurs aspirations à vivre mieux !

La question des salaires revêt pour tous un caractère prioritaire. Les « solutions » proposées par le gouvernement sont, elles aussi, inacceptables !

Vendre ses repos, ses acquis sociaux n'est pas une solution pour faire face à la flambée des prix, au contraire, cette politique vise à renforcer les inégalités, à déresponsabiliser les directions d'entreprises et à les conforter dans leurs refus de nous payer au bon niveau !

Nous exigeons une mesure concrète au sortir de la commission de suivi du protocole salarial du 19 Mars 2008 : une véritable augmentation de la valeur du point !

DEPARTEMENT :

ATTACHEMENT :

UNITE :

Fax direction RATP : 83 050 – Fax CGT-RATP : 65 713